

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-563912

ND.

385 86

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule :	4088	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : ARIFI Mohamed			
Date de naissance : 1-1-1934			
Adresse : Bloc 3 APP 9 Casa			
Tél. : 06 77 56 19 31	Total des frais engagés : 1,877,00 Dhs		

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin : <i>Pr. DAOUDI D. Jaâfar</i> <i>Ophtalmologue</i> <i>16, place des Nations Unies - Casa</i> <i>Tel: 05 22 29 81 19 - 05 22 22 37 16</i>			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade : <i>ARIFI Mohamed</i> Age : <i>81 SEP. 2020</i>			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : <i>Urgence</i>			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

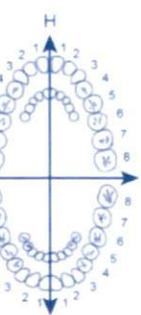
Fait à : *03 SEP. 2020*

Signature de l'adhérent(e) : *03 SEP. 2020*



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
25. AOUT. 2020 (30/1)			3000,00	INP : 971043869 Pr. DAOUDI D. M. Ophtalmologue 10 Place des Nations Unies - Casablanca - 28119 - 05 22 22 37

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre			Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	
ouchra NAJI F. EL ALAMI ORTHOPISTE 2 Angle Rue Kadi Bakkar et Bd. Yacoub Al Mansour 05 22 26 33 35	26/08/2020			Champ visuel Automatisé	500.00

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.				
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.				
SOINS DENTAIRES 		Dents Traitées <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Nature des Soins <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Coefficient <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
				INP : <input type="checkbox"/>
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="checkbox"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="checkbox"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="checkbox"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="checkbox"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE H 25533412 21433552 00000000 00000000 D <input type="checkbox"/> G <input type="checkbox"/> 00000000 00000000 35533411 11433553 B <input type="checkbox"/>		
		[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession		
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="checkbox"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="checkbox"/>
				DATE DU DEVIS <input type="checkbox"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="checkbox"/>

Professeur DAOUDI DRISSI Jaâfar
Chirurgien Ophtalmologiste

- Ex. Attaché au CHU de Nantes : Chirurgie du Strabisme et ophtalmo Pédiatrie.
- Ex. Professeur - enseignement sup. - assistant - Faculté de médecine de Casablanca.
- Président et fondateur : Association Marocaine de Strabologie et Ophtalmo Pédiatrie.
- Diplômé en Chirurgie Réfractive et Cataracte.



الدكتور الداودي الأدريسي جعف

أمراض، وجراحة الع

GANFORT® 0.3mg/ml+5mg/ml

Collyre en solution. Flacon de 3ml

6 118001 251391

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV:234DH00

Medicament autorisé N°333 DMP/21/NRQ

الد ريساء الزجاجي بناتسي.
يتم الجسم بمرسلينا.

GANFORT® 0.3mg/ml+5mg/ml

Collyre en solution. Flacon de 3ml

6 118001 251391

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV : 234DH00

Medicament autorisé N° 333 DMP/21/NRQ

GANFORT® 0.3mg/ml+5mg/ml

Collyre en solution. Flacon de 3ml

6 118001 251391

Distribué par les laboratoires AFRIC-PHAR

PPV : 234DH00

Medicament autorisé N° 333 DMP/21/NRQ



25 août 2020

mr. ARIFI Mohamed

125,00 X 3



AZOPT COLLYRE (Brinzolamide) [Qte : 6]

1 goutte deux fois par jour, dans les deux yeux, pendant 3 Mois.

GANFORT: COLLYRE [Qte : 6]

1 goutte par jour le matin, dans les deux yeux, pendant 3 Mois.

234,00 X 3



Pr. DAOUDI D. Jaâfar
Ophtalmologue
10, Place des Nations Unies - Casa
Tél: 0522 29 81 19 - 05 22 22 37 76


PHARMACIE MERYEM
Mme Ikhlass Benyahya
19 bis, Bvd Ibnou Sina - CASA
Tél: 0522 36 33 27
ICE: 001597824000084

10, Place des Nations Unies, 3 ème étage (en face Station Tramway)

8, Bd Mohamed V, au dessus de Mc Donalds - Casablanca.

Tél : 05 22 22 37 76 - 05 22 29 81 19 - Email : strabismedaoudi@hotmail.fr

INPE : 091043851



- Ex. Attaché au CHU de Nantes : Chirurgie du Strabisme et ophtalmo Pédiatrie.
- Ex. Professeur - enseignement sup. - assistant - Faculté de médecine de Casablanca.
- Président et fondateur : Association Marocaine de Strabologie et Ophtalmo Pédiatrie.
- Diplômé en Chirurgie Réfractive et Cataracte - Besançon - France.
- Diplômé en Chirurgie Vitréo-Rétinienne - Nancy - France.
- Diplômé en Posturologie Clinique - Marseille - France.

- ملحق بمستشفيات نانت : جراحة الحول.
- أستاذ سابقا بكلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء.
- رئيس و مؤسس : الجمعية المغربية لطب عيون الأطفال والمولود.
- حاصل على دبلوم في جراحة الساد والإنكسارية بكلية الطب ببازانسان.
- حاصل على دبلوم في جراحة الشبكية والماء الزجاجي بنانسي.
- حاصل على دبلوم في علم تقويم الجسم بمرسيليا.

25 août 2020

Mr. ARIFI Mohamed

Monture + verres correcteurs progressifs
Antireflets

VL : OD = neutre

OG = - 1.25 (- 2.75 à 61°)

VP : OD = neutre

OG = Add : + 2.50

Pr. DAOUDI D. Jaâfar
Ophtalmologue
10, Place des Nations Unies - Casablanca
Tél : 05 22 29 81 19 - 05 22 22 37 76

10, Place des Nations Unies, 3 ème étage (en face Station Tramway)
8, Bd Mohamed V, au dessus de Mc Donalds - Casablanca.
Tél : 05 22 22 37 76 - 05 22 29 81 19 - Email : strabismedaoudi@hotmail.fr
INPE : 091043851



- Ex. Attaché au CHU de Nantes : Chirurgie du Strabisme et ophthalmie Pédiatrie.
- Ex. Professeur - enseignement sup. - assistant - Faculté de médecine de Casablanca.
- Président et fondateur : Association Marocaine de Strabologie et Ophthalmie Pédiatrie.
- Diplômé en Chirurgie Réfractive et Cataracte - Besançon - France.
- Diplômé en Chirurgie Vitréo-Rétinienne - Nancy - France.
- Diplômé en Posturologie Clinique - Marseille - France.

- ملحق بمستشفيات نانت : جراحة العول.
- أستاذ سابقا بكلية الطب والمصيدة بالدار البيضاء.
- رئيس و مؤسس : الجمعية المغربية لطب عيون الأطفال والجول.
- حاصل على دبلوم في جراحة الساد و الإنكسارية بكلية الطب ببرانسان.
- حاصل على دبلوم في جراحة الشبكية والماء الزجاجي بنانسي.
- حاصل على دبلوم في علم تقويم الجسم بمرسييليا.

25 août 2020

Mr. ARIFI Mohamed

Champ usuel
au dessus lgn
Monoptome -

Bouchra NAJIEP ELAMPI
ORTHOPTISTE
Bd de Rabta, N° 20
et Bd. Yaacoub Al Mansour
Tél. : 05 22 26 33 35

Pr. DAOUDI D. Jaâfar
Ophthalmologue
10, Place des Nations Unies - Casablanca
Tél : 05 22 29 81 19 - 05 22 22 37 76

10, Place des Nations Unies, 3 ème étage (en face Station Tramway)
8, Bd Mohamed V, au dessus de Mc Donalds - Casablanca.
Tél : 05 22 22 37 76 - 05 22 29 81 19 - Email : strabismedaoudi@hotmail.fr
INPE : 091043851

BOUCHRA NAJI EL AMRI

ORTHOPTISTE

Diplôme de la faculté de médecine
de Montpellier FRANCE

ICE: 001934965000048

N° Identifiant fiscale (IF): 4170338

Casablanca le: 26/08/2020

Facture

POUR: M^r, ARIFI MOHAMED

DESIGNATION	MONTANT
Champ visuel automatisé	500.00 DH (Cinq cents dirhams)

Bouchra NAJI EP EL AMRI
ORTHOPTISTE
Angle Rue Kadi Bakkar
et Bd. Yaacoub Al Mansour
Tél.: 05 22 26 33 35

Angle Rue Alkadi bakkar, Yacoub El Mansour Casablanca Tél.: 0522 26 33 35

Analyse de Champ Unique

Oeil: Gauche

Nom: ARIFI MOHAMED

ID:

DOB: 01-01-1930

Test de seuil central 24-2

Contrôle de Fixation: Tache Aveugle

Stimulus: III, Blanc

Diamètre de la Pupille:

Date: 26-08-2020

Cible de Fixation: Central

Fond: 31.5 ASB

Acuité Visuelle:

Heure: 12:24 PM

Pertes de Fixation: 3/20

Stratégie: SITA-Standard

RX: +2.00 DS -2.75 DC X 61

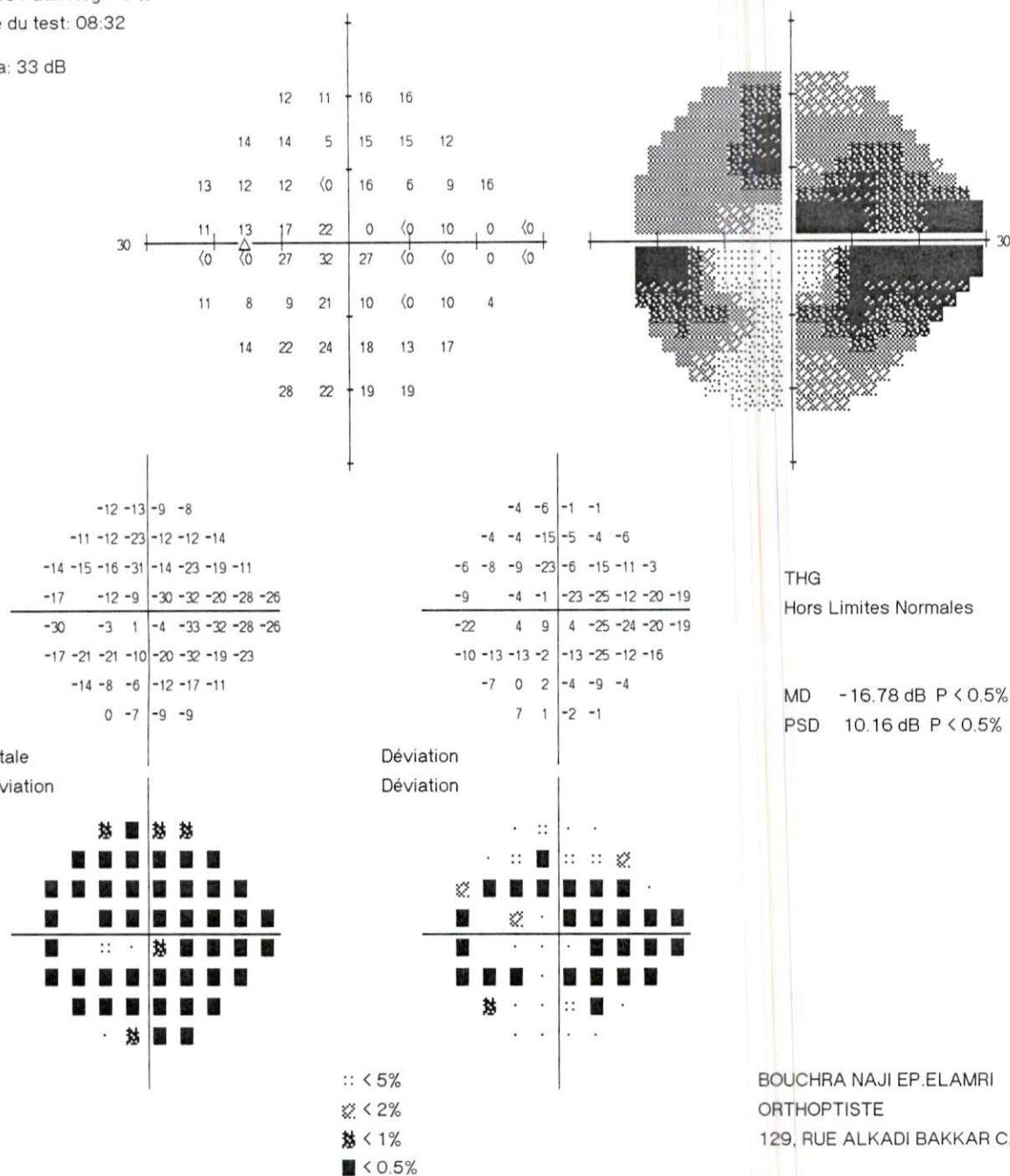
Age: 90

Erreurs Faux Pos: 0 %

Erreurs Faux Neg: 6 %

Durée du test: 08:32

Fovea: 33 dB



© 1994-98 Humphrey Systems
HFA II 740-1844-Rev. A10.2

BOUCHRA NAJI ELAMRI
ORTHOPTISTE
DIPLOMEE DE LA FACULTE DE
MEDECINE DE MONTPELLIER
FRANCE

Casa-le : 26/08/2020

DOCTEUR DAOUDI:

Je vous prie de trouver ci-dessous le compte rendu de l'examen du champ visuel : test de seuil central 24-2 Sita-standard, fait à Monsieur ARIFI MOHAMED, âgé de 90 ans, pour suspicion de glaucome.

ŒIL DROIT:

Perception lumineuse absente.

ŒIL GAUCHE:

Le seuil fovéal est normal à 33 DB. Association d'une atteinte diffuse objectivée par le schéma de déviation totale et l'indice MD qui est très perturbé à $P<0.5\%$ et d'une atteinte localisée objectivée par le schéma de déviation individuelle et l'indice PSD qui est très perturbé à $P<0.5\%$. Atteintes moyennes à profondes en champ nasal et temporal. Il persiste un îlot de vision en central maculaire qui s'étend en champ temporal inférieur.

C/c: Champ visuel et test d'hémichamp glaucomateux hors limites normales.

Merci de me l'avoir confié
Bien à vous

Bouchra NAJI EP. ELAMRI
ORTHOPTISTE
Angle Rue Kadi Bakkal
et Bd. Yaacoub Al Mansour
Tél. : 05 22 26 33 35